

x

x

AFFAIRE N°11 - Modernisation de l'Eclairage Public sur le CD44 à Sainte-Clotilde - Appro-
bation du Dossier Technique.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Le CD44 dans sa partie comprise entre le carrefour du Butor et de la route de Moufia, est une des routes les plus fréquentées actuellement et son éclairage public est nettement insuffisant.

Il a donc été demandé aux services techniques de la Mairie d'étudier et d'établir un projet de modernisation de l'Eclairage public de cette voie.

Je demande donc, Mesdames et Messieurs :

- d'approuver le projet qui est présenté ;
- de m'autoriser à lancer l'appel d'offres et à passer un marché avec l'entreprise qui aura fait l'offre la plus avantageuse.

Les crédits nécessaires sont prévus au Chap.901 - Art.230304 du Budget de 1974.

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

x

x

x